# L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

Samedi (matin,) 11 Février 1832.

## INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 11 février.

La séance d'hier du conseil de ville n'a duré que quelques instans.

Après la lecture du procès verbal de la dernière séance, le secrétaire communique la lettre du maire, qui devait être lue dans la séance du 1er. qui n'a pas eu lieu; le premier paragraphe donne lieu à quelques observations peu importantes; immédiatement après la lecture du second paragraphe, relatif à la nomination d'un imprimeur pour la corporation, M. Blanc se lève et dit en substance, que ses occupations l'obligeant à se retirer il désire, soumettre auparavant au conseil une proposition dont il croit à propos qu'on s'occupe immédiatement; cette proposition, dit le membre, est que le conseil nomme un comité chargé de s'entendre avec celui de la législature pour la célébration de l'anniversaire de Washington.

M. Dixon ayant appuyé cette proposition, soumet une résolution dans ce sens, qui est adoptée après dispensation.

M. Blanc demande l'ajournement; cette proposition n'étant pas appuyée l'honorable membre, conformément à la communication qu'il vient de faire à l'assemblée, se retire.

Le conseil n'étant plus en *quorum*, s'ajourne à mercredi prochain, à cinq heures et demie.

---

C'est avec un vif regret que nous apprenons que la faible santé de Mme. Paradol, l'a obligée de demander à l'administration un congé de quelques jours; le sentiment que nous éprouvons sera sans doute partagé par le public en général et surtout par les amateurs du genre qui a voulu parmi nous tant d'applaudissemens à cette intéressante actrice; mais il faut espérer que son éloignement ne sera en effet que momentané, et que les nombreux suffrages qu'elle a recueillis l'engageront bientôt à venir en mériter de nouveaux, dès que l'état de sa santé le lui permettra.

## Nouvelles d'Europe

### *De DIX JOURS PLUS RECENTES.*

Le navire *Salem*, capitaine Destebecho, parti du Hâvre le 25 décembre, est arrivé hier soir à 10 heures dans notre port; il apporte des journaux du Hâvre du 23; les nouvelles qu'ils contiennent sont pleines d'intérêt; il paraît que décidément cette séparation de la Belgique d'avec la Hollande sera le nœud gordien du pauvre ministère Périer; prières, génuflexions, bassesses, deshonneur de la France à genoux devant l'Europe, tout aura été inutile, il faudra trancher le nœud à coups de sabre: le fait est, qu'il n'y avait pas autant d'ineptie qu'on le disait dans l'entêtement du roi Guillaume de Hollande, car aujourd'hui il paraît assez éviden qu'il est conseillé par la Russie, qui ayant fini avec la révolution de Pologne, en revient à ses moutons, et semble vouloir en finir avec la révolution de juillet. On verra plusieurs articles sur ce sujet, dans les extraits que nous donnons plus bas.

La France est dans une situation bien peu rassurante: le mécontentement universel, la misère, la Vendée, les émeutes ça et là, les troubles de Paris, les acharnés combats parlementaires sur les communications du ministère relatives aux événemens de Lyon, &a. &a. tout cela forme un tableau qu'on aimera bien mieux, sans doute, voir de loin que de près.

La chambre des pairs a entendu le rapport de sa commission sur le projet de loi concernant l'abolition de l'hérédité, dans la séance du lundi 19 décembre, et la discussion de ce rapport a été fixée au jeudi 22; nos nouvelles de Paris ne vont qu'à cette date, ainsi nous ne pouvons connaître encore la décision des nobles seigneurs.

On verra que le bill de réforme en Angleterre a passé à sa seconde lecture dans la chambre des communes, à une immense majorité.

La révolution a éclaté de nouveau à Neufchatel et à Cassel.

Torrijos a fait une descente malheureuse en Andalousie; il a été fait prisonnier: le gouvernement français s'est décidé à intervenir en sa faveur. O miracle des miracles!

Nous sommes obligés de nous borner à ce peu de lignes, pour laisser plus de place à nos extraits.

## EXTÉRIEUR.

### FRANCE.

Paris, 22 décembre.

Les démarches de M. de Lafayette et de Mme. Torrijos, auprès du ministre des affaires étrangères, ont déterminé la prompte et bienveillante intervention du gouvernement français auprès du roi d'Espagne, en faveur du colonel Torrijos, dont nous avons annoncé la malheureuse expédition en Andalousie. Si le courrier, que M. Sébastiani a fait partir depuis deux jours pour Madrid, et qui est porteur d'une lettre de recommandation de la propre main de la reine d'Espagne, n'arrive pas trop tard, il est à croire que le malheureux patriote espagnol aura la vie sauve.

Paris, 20 décembre.

—Dans la bagarre d'hier, où des détachemens de cavalerie et d'infanterie de la garde municipale ont chargé quelques jeunes gens, on a remarqué que les sergens de ville, qui fesaient les sommations préalables avant d'employer la force, avertissaient de se disperser au nom du roi. "Nous nous retirerons au nom de la loi, leur criait-on de la foule obstinée à ne reconnaître que la loi.

—Pendant qu'on chargeait sur les jeunes gens des écoles, pour les empêcher de pénétrer au domicile des généraux français qui ont combattu pour la Pologne, plusieurs députations des diverses légions de la garde nationale, admises au domicile de MM. Romarino et Langermann, félicitaient ces braves officiers de leur conduite en Pologne, et les assuraient de toute la sympathie nationale.

—La séance d'hier a secoué le ministère plus rudement qu'il ne s'y attendait. Le cabinet en était hier soir aux expédiens, pour savoir sur quel ton formuler la réponse que l'on devait faire aux vigoureuses attaques de M. Mauguin. Cependant M. Périer vient de prendre la parole aujourd'hui à la chambre, et vous recevrez un résumé de son discours. La tactique du ministère paraît être jusqu'à présent de désavouer Bouchet, comme il a désavoué le maire Bouvattier, et de glisser autant que possible sur la scandaleuse affaire des embrigademens. Nous doutons que le pouvoir ait assez de loyauté pour prendre une sérieuse initiative dans la punition de ces criminelles manœuvres, aujourd'hui bien prouvées. Cependant il ne faut pas se dissimuler que le débat actuel entre la majorité et la minorité de la chambre, entre le ministère et l'opposition, est sans issue et sans résultat possible. Le seul triomphe produit sera un grand enseignement moral, et le triomphe logique de l'opposition que M. Mauguin aura réhabilitée, après l'avoir souvent compromise.

—On s'étonne beaucoup de l'absence de M. Soult qu'on a remarquée hier à la chambre des députés. Cette circonstance est venue encore corroborer les soupçons du dissentiment de nos ministres et la présomption de la prochaine retraite de M. Soult. On dit que M. d'Argout a fait tout ce qui était en son pouvoir pour engager le ministre de la guerre à assister à la séance, mais celui-ci a tenu bon.

—On dit que le maréchal Gérard vient d'être rappelé de l'armée du Nord, et que ce serait lui qui remplacerait M. Soult au ministère de la guerre.

—On dit que M. Pozzo di Borgo va être rappelé par le cabinet russe. Ce diplomate a fait des concessions, tandis que la Russie craignait encore pour la Pologne; mais maintenant qu'elle ne croit devoir garder aucune précaution, elle peut mettre à Paris un nouveau diplomate qui puisse suivre hardiment tous ses projets.

Paris, 23 Décembre.

Hier, pendant une interruption de la séance à la chambre des députés, M. le président du conseil se promenait dans la salle des conférences; un homme pâle, les traits altérés, s'est offert à lui, et lui présentant le poing à la figure, lui a dit: *Vous en avez menti impudemment!* C'était le préfet de Lyon, Mr. Dumolart, qui, placé dans la tribune d'état, avait entendu les communications faites à la chambre par Mr. Casimir Périer.

Cette scène a causé une vive rumeur. Des huissiers ont fait sortir M. Dumolart, qui est remonté précipitamment prendre son chapeau et s'est retiré. Peu de minutes après, un des MM. les questeurs, accompagné d'huissiers et de garçons de salle, s'est présenté à la porte de la tribune du conseil-d'état, et a demandé Mr. Dumolart; on lui a dit qu'il était sorti. "Il a bien fait, a-t-il répondu, il a évité le coup." On pense que l'ordre d'arrêter le préfet de Lyon avait été donné.

—La feuille commerciale d'Amsterdam du 10 annonce, dit-on, dans une seconde édition qui ne nous est pas parvenue encore, que l'empereur de Russie a résolu de ne pas ratifier le projet de traité arrêté par la conférence; de ne reconnaître le roi des Belges que lorsqu'il aura été reconnu par le roi des Pays-Bas; enfin, de ne pas permettre aux autres puissances d'intervenir avec des forces armées dans les différends qui existent entre la Hollande et la Belgique. Si ces nouvelles se confirment, elles vont singulièrement agiter la diplomatie.

—A la bourse de Berlin les fonds publics ont fléchi un peu, parce que le bruit s'était répandu que l'empereur de Russie refuse toute intervention des cours étrangères au sujet des affaires de Pologne. On sait d'ailleurs que Nicolas est mal disposé pour la France.

La Russie paraît ne pas vouloir qu'aucune autre puissance intervienne dans les affaires de la Grèce. Elle a fait embarquer des troupes dans ses ports de la mer Noire, pour les envoyer en Grèce et y maintenir sa prépondérance; elle présume que la Porte ne formera aucun obstacle au passage de ses troupes par le détroit des Dardanelles. *(Gazette de France.)*

Paris, 19 décembre,

—La chambre haute doit entendre aujourd'hui le rapport de M. Decazes sur le projet relatif à l'organisation de la nouvelle pairie. Cette question, moins décidée par des principes que par des considérations de prudence et d'opportunité, est présentée dans le rapport du noble pair telle qu'elle a été posée dans la chambre des députés. La seule modification proposée est la suppression de l'amendement qui exige des propriétaires, payant 3000 f. d'impôt, d'avoir exercé certaines fonctions électives pour être admis à la pairie. Cette clause avait été introduite dans le projet par un amendement de M. de Mosbourg, et accueillie à une majorité de sept voix. Son but était de poursuivre l'hérédité à outrance, sous quelque forme qu'elle se déguisât, même sous le masque de la propriété. M. Périer espère que la chambre des députés reviendra sur ce paragraphe, qui, à ses yeux tient de l'acharnement; et grâce à cette petite circonstance, la loi sur la pairie aura vigueur, non sans de vifs débats de la part de la minorité qui siège au Luxembourg.

Paris, 16 décembre.

Depuis deux jours, le *Courier* anglais, journal officiel du ministère Grey, donne de cruels désappointemens aux amis de la paix. C'était d'abord un brief article portant caractère officiel, et dans lequel il était explicitement déclaré qu'aucune résolution de désarmement n'a été prise par les grandes puissances. Aujourd'hui voici que dans un second article de la même feuille, on revèle que l'hésitation du roi Guillaume provient décidément des promesses et des conseils secrets de la Russie. Nicolas désavoue le 40e protocole; il renie la signature du diplomate qui s'était fait fort pour lui, et la question belge-hollandaise en est encore à se discuter de nouveau. Vous trouverez ci-annexé l'article si important du *Courier* anglais, arrivé aujourd'hui par voie extraordinaire.

Paris, 15 décembre.

Encore une tempête dans un verre d'eau. Les insurgés de Neufchâtel se sont remis en mouvement, et la ville se trouve de nouveau cernée par quelques centaines d'hommes commandés par Bourquin. Des lettres arrivées aujourd'hui de Genève, disent même que la fusillade a commencé.

—Une délégation des décorés de juillet est allée ce matin rendre visite aux généraux Langermann et Romarino.

Les lettres de Lyon, reçues aujourd'hui, parlent d'arrestations assez nombreuses faites parmi les ouvriers, et même dans la troupe. On craint du désordre pour le 19, jour à partir duquel le tarif est annulé.

Lyon, 18 Décembre.

La paix extérieure et intérieure paraissant assurée, la tranquillité étant parfaitement rétablie, le commerce reprend quelque activité. Déjà le besoin se fait sentir dans divers articles; des commandes, nous assure-t on, viennent d'être faites par la Russie et l'Angleterre, dans divers genres. Des teinturiers, des monteurs de métiers, sont occupés, et plusieurs chefs d'atteliers qui ont remonté leurs métiers, manquent d'ouvriers, parce que ceux-ci, ne pouvant gagner leur vie en travaillant à des prix si minimes, se sont retirés à la campagne chez leurs parens, ou ont passé à l'étranger. Ainsi, une augmentation, dans la main d'œuvre, malgré la tenacité des négocians, paraît assurée par la conséquence inévitable de la force des choses.

—On dit qu'il existe à Paris un comité polonais-miguéliste, qui correspond directement avec le cabinet de Saint-Pétersbourg et les torys de Londres. C'est par cette voie que le cabinet de Lisbonne se trouve informé de toutes les démarches de don Pédro. On assure que de fortes sommes d'argent ont été reçues de Saint-Pétersbourg et de Londres pour fournir aux frais des préparatifs de défense.

—Depuis que l'arrestation de Torrijos est connue, on dit que le ministre a réclamé contre cette arrestation, qui aurait été faite sur des vaisseaux français. Mais on doute que le cabinet espagnol fasse droit aux réclamations du nôtre. Mr. Lafayette lui-même a été chez Mr. de Sébastiani. Lord Granville a écrit à Mr. Calomarde, plusieurs hommes d'état ont fait des démarches auprès de Mr. d'Olsha; mais on craint bien que toutes ces démarches ne soient vaines. Madame Torrijos, qui demeure à Paris, devait partir aujourd'hui pour Madrid, afin de solliciter la Grâce de son mari.

—Une lettre d'Edimbourg, citée par le *Journal de Paris*, annonce que le jeune duc de Bordeaux est tombé de cheval, et s'est cassé la jambes.

### ANGLETERRE.

Londres, 20 décembre.

(Par estafette extraordinaire.)—Les affaires de la conférence occupent beaucoup tout le monde: c'est une des causes qui a produit la faiblesse des cours publics aujourd'hui. On a maintenant la certitude que l'empereur de Russie refuse sa ratification, et qu'il déclare même ne pouvoir reconnaître le nouveau gouvernement. On s'explique facilement ce qui a fait ainsi changer le langage de la Russie. Presqu'aussitôt après la réception de la nouvelle du renversement de Charles X. et avant que la Russie eût eu le temps de prendre une détermination quelconque, l'insurrection polonaise éclata; ses projets furent donc ajournés, et alors le cabinet russe fut obligé de prendre un ton de conciliation, qui n'était dans le fait qu'un ton de temporisation. Mais maintenant la Pologne a succombé; chaque jour la domination de la Russie se raffermit davantage sur les solitudes dépeuplées de la Vistule; rien ne s'opposerait plus maintenant à ce que le gouvernement russe poursuivît le plan qu'il a adopté depuis Catherine de Russie. Nous ne voulons pas dire pour cela que la Russie déclare la guerre dans le moment actuel. Mais ce qu'elle veut, c'est la suprématie sur les autres cabinets de l'Europe; c'est une homogénéité de principes des autres puissances avec les siens. Or, reconnaître la Belgique, ce serait condamner le principe libéral, et aider à un antécédent dangereux. Par ces raisons, elle a engagé le roi de Hollande à poursuivre son plan de temporisation jusqu'au printemps, qui doit être le moment décisif, le moment où l'on verra l'Europe posséder la paix d'une manière bien stable; jusques là qu'on ne compte pas apprendre rien de décisif.

Londres, 19 décembre.

Par estafette extraordinaire. (Correspondance particulière.)—La seconde lecture du bill a été hier emportée par une majorité de 162 voix sur 524 votans. Cette majorité surpasse de 50 votes la majorité qui a fait passer le bill la session dernière, dans les Communes. La Chambre des Communes s'est ajournée au 17 janvier. *(Jour. du Havre.)*

—Le choléra-morbus s'étend peu-à-peu, quoique lentement. Il exerce maintenant ses ravages dans six villes: à Sunderland, New-Castle, North Shields, Seghill-Colliery, Houghton-the-Spring, et Deaham. Le nombre des morts est d'environ 12 ou 15 par jour; mais les rapports officiels en cachent toujours quelques uns. Aujourd'hui, on signale 38 nouveaux cas; mais le choléra n'est guère dangereux que dans les classes mal aisées. Il fait d'assez rapides progrès à New-Castle.

Londres, 16 décembre.

Le nombre des bulletins des cas de choléra se grossit: Il y a maintenant à Sunderland, 18 malades en traitement, 456 cas depuis le commencement de la maladie, et 157 morts. A New-Castle, 31 malades en traitement; 46 cas depuis le 7 décembre, et 13 à Northshield; 3 cas et 2 morts aux mines de Seyhill; 4 cas et 2 morts à Walker; près de New-Castle, 2 cas, pas un de mortel.

### PRUSSE.

Thorn, 26 novembre.

Le bruit s'était répandu il y a peu de jours que la cavalerie de la Landwher allait être licenciée: en effet une partie de cette cavalerie est déjà rentrée dans ses foyers; mais on apprend maintenant que toute la landwher va être rappelée prochainement, attendu que *toutes les démonstrations des Russes en Pologne font craindre une guerre contre la France au printemps prochain.* La destination des troupes polonaises qui se trouvent dans la Prusse orientale est toujours un secret. Le 1e. régiment de Dantzick restera l'hiver à Thorn; le 57e devait arriver également. Notre ville est encore palissadée et hérissée de gardes. La Vistule est déjà couverte de glace, mais il n'arrive pas de bois de Pologne.—*Cor. de Nuremberg.*

### HOLLANDE.

La Haye, 16 décembre.

(Par voie extraordinaire.)—Vous me dites que l'on annonce le refus de l'empereur Nicolas, de ratifier le traité du 15 novembre, et me demandez ce que je sais de positif à cet égard; le voici:

Il a été demandé à l'empereur de Russie, par le roi de Hollande, s'il l'abandonnerait dans la lutte qu'il soutient contre l'esprit révolutionnaire; si, en un mot, il ratifiera les 24 articles dans lesquels les intérêts et les droits de la Hollande sont si outrageusement sacrifiés.

L'empereur n'a fait jusqu'aujourd'hui qu'une réponse à cette demande, et cette réponse même n'est qu'une question: Il s'est informé si la Hollande pouvait, sans de trop graves sacrifices, rester encore quelques mois sur le pied de guerre, à quoi le roi Guillaume s'est empressé de répondre qu'il pouvait maintenir son armée telle qu'elle est, non-seulement quelques mois encore, mais un an, mais deux, mais aussi longtems qu'il paralyserait le commerce d'Anvers. Les bénéfices que Rotterdam, Amsterdam et Dordrecht retirent de l'état de choses actuel, indemnisent le pays de tous les frais nécessités par l'état de guerre, et rien ne me presse d'en finir, a dit formellement le roi de Hollande.

Les négociations en sont là; pas plus loin, et chacun peut se livrer en conjectures; vous savez assez dans quel sens je tirerais les miennes.

### PORTUGAL.

Lisbonne, 8 décembre.

Les cabinets d'Espagne et de Portugal, après avoir paru fléchir pendant quelque tems devant les représentations de l'Angleterre et de la France, ont pris enfin le parti de jeter le masque et de conclure un traité d'alliance offensive. En vertu des stipulations de cet acte, qui doit avoir été notifié aux cours étrangères, Ferdinand s'engage à soutenir les *droits de don Miguel* contre toutes tentatives extérieures ou intérieures, et pour s'y conformer, il a déjà fait marcher sur les frontières du Portugal, un corps d'armée de 20,000 hommes, qui doit rester en observation jusqu'au jour où l'expédition de don Pédro nécessitera son intervention. Dans le cas où la France et l'Angleterre voudraient s'opposer à l'exécution de ce traité, on assure que les cours du Nord prendraient une résolution énergique. On dit aussi que les prétentions de don Miguel et de sa nièce doivent être soumises à la conférence de Londres; mais en supposant que la diplomatie trouve des moyens de tout concilier, il est des intérêts qui n'obéiront point à sa décision, un mariage étant devenu impossible entre l'usurpateur et sa victime. Les chances de la guerre peuvent seules désormais terminer le différend.

### ESPAGNE.

Madrid, 11 décembre.

La nouvelle de la reprise de Torrijos a causé une joie difficile à décrire. Ferdinand, qui depuis quelques jours ne s'occupait plus des affaires de l'état, a voulu connaître dans tous ses détails l'événement qui lui livre un des émigrés les plus influens et les plus actifs du parti constitutionnel.

Il a fait expédier des ordres au gouverneur de Malaga, pour faire fusiller l'infortuné Torrijos avec ses compagnons de malheur. Les habitans de la côte, qui auraient montré des dispositions favorables aux rebelles, doivent être jetés en prison jusqu'à ce qu'ils aient été jugés par une commission spéciale.

### TURQUIE.

Belgrade, 20 novembre.

On a reçu ici, hier, la nouvelle que Mustapha, pacha de Scutari, a été fait prisonnier par le grand visir et envoyé à Constantinople. D'autres rapports de Nissa affirment que le pacha de Scutari s'est rendu par une capitulation, que, néanmoins, le grand-visir n'a pas respectée, puisqu'il a fait arrêter le pacha aussitôt que la citadelle a été livrée. D'autres affirment que Mustapha, jugeant qu'une plus longue résistance était inutile, et voyant que ses conditions étaient rejetées par le grand-visir, s'est soumis à la Porte à discrétion, et a désiré lui-même être envoyé à Constantinople, pour apprendre de la bouche du sultan ce qu'il décidera sur son sort.

## COMMERCIAL.

Havre, 22 décembre.

COTTON.—374 balles Géorgie C., S., nouv rec, 92 dito Tennessee, - 76; 12 dito Géorgie, C. S, - 78

Havre, 21 Décembre.

Coton—100 balles Georgie C. S., nouvelle récolte 90; 100 do do do 89 1-2; 50 do do do 89; 25 do do ancien 84; 100 do Alabama 88; 220 Mobile et Tenessee 75 1-2.

Liverpool, 16 Décembre.

Pendant toute cette semaine, le marché aux cotons a été ferme et la demande regulière de la part de la consommation, qui s'est largement approvisionnée aux prix de la semaine précédente. La spéculation a pris 1500 balles des Etats-Unis.

Quelques parties d'Upland, de la nouvelle récolte sont offertes à la vente: ils se présentent en très bonnes qualités.

Ventes 18320 bal. dont 14560 des Etats-Unis.
Arrivages 7544 " 7130

*(Communiqué.)*

### MA CONVERSION.

Amour! j'abjure ton empire
Mon cœur te connaît trop long-tems
Ton souvenir doit me suffire;
Adieu maîtresse! adieu sermens!
Surtout, adieu! mélancolie!
Adieu! profonde rêverie!
Libre de chagrins, de souhaits,
Je vis heureux, je vis en paix.
Vous ne m'y prendrez plus jamais.

Un jour, à ma première amie
J'osai jurer d'aimer toujours!
Quand la plus noire perfidie,
Par elle a rompu nos amours,
Mais au sexe, par bienséance,
Supposons un peu de constance!
Libre de chagrins, de souhaits,
Je vis heureux, je vis en paix,
Il ne m'y prendra plus jamais.

Bacchus, sois mon dieu tutélaire,
Veille à ce que chacun de nous
Coup sur coup remplisse son verre,
Et fasse honneur au rendez-vous:
Je bois aux charitables âmes!
A la fidélité des femmes!
Libres de chagrins, de souhaits,
Vivons heureux, vivons en paix;
Adieu peines, adieu regrets!

Amis, qu'un même sort rassemble,
Scellons notre fraternité;
Vidons, trinquons, buvons ensemble
A la plus tendre intimité.
Saxe, que partout on encense,
Enfin nous bravons ta puissance!
Libres de chagrins, de souhaits,
Vivons heureux, vivons en paix;
Il ne nous prendra plus jamais. H. D.

## Liste Maritime.

### PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

Expédiés.

Barque Commerce, Webster, Boston, H Oxnard; bricks Ariel, Banks, Baltimore, Zacharie & co; Alfred, Soulé, Baltimore, Harrod & Quaclis; Buodino, Curtis, Boston, G Bedford; goël. Spica, Donné, Galveston, J Webt.

Arrivés.

Bateau de remorque Pocahontas, Hubble, de la passe Sud Ouest, ayant mis en mer les bricks Ajax, Maria, Mary et Uzor; et la goel. Felicia. Il a remorqué dans le port, le navire Salem, le brick Kanawha, et la goel. Pera.

Bateau de remorque Porpoise, des passes, ayant mis en mer le navire Louisville et le brick Poland. Il a amené le brick Howard, et les goelettes Signal et Baltic. Il est parti de la barre mercredi à 6 heures de l'après-midi. Il annonce en rivière les nav. Carroll-of-Carrollton, Indostan; bricks Watchman, Hope et Henry, et la barque Elizabeth. Passé en rivière navire Salem. Destebecho, du Hâvre. Il y avait plusieurs voiles en vue se dirigeant sur la barre.

Navire Salem, Destebecho, du Hâvre, à V. Roumage. Pour les noms des consignataires voyez la page anglaise.

Brick Kanawha, de St. Yago de Cuba, avec du café et du tabac.

Goélette Pera, Cole, Port-au-Prince, avec du cafe, etc.

Brick Col. Howard, Gatchel, de Rio-Janeiro

Goël. Signal, Ross, de Charleston.

Goël. Baltic, Hill, des Attakapas.

Bateau à vapeur Peruvian, Bredon, de Louisville.

Bateau à vapeur Waverly, Scott, de Thibodeauville.

MEMORANDA.

Le navire Oromaz, parti de ce port, est arrivé à Marseille le 13 Décembre.

Le navire Woodbury, parti de ce port, est arrivé au Hâvre le 22 Décembre; l'Atucus, do. do. le 16.

En charge à Bordeaux pour ce port, le navire Zilia, le Gustave Ernest, pour ce pour, devait toucher à St. Thomas.

En charge au Hâvre pour ce port, le navire americain Emily, Marshal, devant partir le 5 Janvier.

---

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

Le cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 44 onces de pain pour un escalin. D. PRIEUR, Maire. 11 fév

---

CIMENT.—150 barils Ciment hydraulique, à vendre par
11 fév Wm. G. HEWES.

---

HUILE.—81 barils Huile de Tannetirs, reçus par le brick Triton, à vendre par
11 fév Wm. G. HEWES.

---

UN jeune homme, qui a passé 3 ans et demi dans les hauts, connaissant la tenue des livres, parlant le français, l'anglais et l'allemand, désirerait se placer dans une maison de commerce.

Plusieurs années de pratique dans l'enseignement des diverses branches d'une éducation libérale, le rendraient propre aussi à être employé comme professeur dans un collège, ou comme précepteur dans une maison particulière en ville ou à la campagne—S'adresser pour les renseignements nécessaires, à MM. Lombard, père; Jourdan, libraire; Damarin, négociant; Leblanc; grand-vicaire; et Dubary, chez M. Holland.

11 fév—3

---

ESQUIF TROUVÉ.

IL a été trouvé, par le soussigné, vis à-vis l'emplacement de l'ancien fort St. Charles, un esquif peint en noir avec une bordure bleue, il a à peu près 25 pieds de longueur sur 5 de largeur; le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais d'insertion.

HENRIQUEZ.

11 fév.—3 encoignure de la rue des Français.

---

CHASSEURS-A-CHEVAL D'ORLEANS.

Vous monterez à cheval dimanche prochain, 12 du courant, en grande tenue, et vous assemblerez, à 8 heures précises du matin, au lieu de coutume.

Par ordre du Capt.,
BARTHET,
11 février Fourrier.

---

*ESCLAVE EN MARRONNAGE.*

Est parti marron, le griffe nommé JOHN, d'une jolie figure, âgé d'apeuprès 16 ans, taille de 4 pieds 9 à 10 pouces; il est gros et ramassé dans sa petite taille, et avait, lors de son départ, un gilet gris de fer, un pantalon de drap bleu, des brodequins et ne portait pas de chapeau. Cet esclave appartient à M. Savinien Blanc. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le lui ramènera ou le conduira à la geole. Les capitaines de navires sont avertis de ne point le recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi.

11 fév—3

---

*ESCLAVE EN MARRONNAGE.*

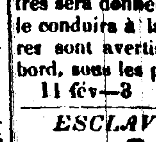

Parti marron, le 6 du courant, de l'habitation de Mme. Ve. Mayronne, un jeune nègre nommé RICHARD, âgé de 12 ans, belle figure, teint clair, il est bien fait et a les cheveux très épais. Une récompense honnête sera donnée à quiconque l'arrêtera et le conduira à la geole de cette ville, ou donnera avis au bureau de cette feuille, de l'endroit où l'on pourra le trouver. Il a été vu près du couvent, se dirigeant vers le bas du fleuve.

11 fév.—3,3ps.

---

*POUR CINCINNATI, LOUISVILLE,*
*et les ports intermédiaires.*

Le bateau-à-vapeur neuf, fin marcheur TENNESSEAN, capt. S. Buckner, partira pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
8 fév YORKE, MACALESTER & CO.

---

POUR VERA CRUZ.

On pourrait expédier un bon navire s'il se présentait de suite, du frêt et des passagers suffisamment. S'adresser à
11 fév J. W. ZACHARIE & Co.

---

POUR BORDEAUX.

*Devant partir positivement du 20 au 25 courant,*

Le navire français, (A1) TRINITÉ, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Berrus, ayant une grande partie de son chargement à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour le reste du fret, ou pour passage, ayant de beaux emménagemens pour 12 ou 15 passagers, s'adresser au capitaine, à bord, vis à-vis la rue Toulouse, ou à
P. F. SORBÉ,
10 fév rue Royale, no. 118.

---

*A FRETER,*

Le joli brick, fin voilier, ARAB, doublé et chevillé en cuivre, A1, capit. Haskell, du port de 99 tonneaux. S'adresser à bord, ou à
10 fév J. W. ZACHARIE & Co.

---

*POUR LA HAVANE,*

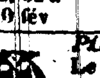

Le brick espagnol YSABELLA & JUAN, capitaine Binga, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
9 fév J. W. ZACHARIE & Co.

---

*POUR NEW-YORK, Paquebot du 20 du courant,* (Ligne entre la Louisiane et New-York.)—Le beau navire neuf NASHVILLE, capt. Rathbone, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la place publique, ou à
8 fév. FOSTER & HUTTON.

---

*POUR PHILADELPHIE.*

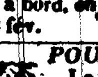

La barque HERCULES, capit. W. Longeope, ayant la moitié de son chargement engagée, peut recevoir la quantité de 200 bts. de sucre, en ville ou à la côte en bas; s'adresser à
8 fév SAM. P. MORGAN & CO.

---

*POUR BALTIMORE.*

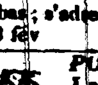

Le beau brick paquebot neuf CANADA, capit. J. L. White, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à
8 fév HARRISON, BROWN & CO.

---

## Théâtre d'Orléans.

Dimanche, 12 fevrier,
Seconde représentation de
IL Y A SEIZE ANS,

Drame nouveau trois actes et en sept parties, par Victor Ducange.—suivie de
LE NOUVEAU POURCEAUGNAC,
Vaudeville.

---

THEATRE de la rue du CAMP.

3me. représentation de M. Keppell.
*Aujourd'hui samedi,*

### Roméo & Juliette,

tragédie de Shakespeare—suivie de
LES RENDEZ-VOUS,
pièce comique.

Lundi, dernière représentation de M. FINN.

---

SALLE D'ORLÉANS.

MR. E. BERTUS a l'honneur d'informer le public, que Lundi 13 Février 1832, il donnera, à son bénéfice, un

### Grand Bal paré,

*Précédé d'un*
BAL D'ENFANS.

7 fév—6

---

SALLE DE BAL,
Au coin des rues d'Orléans et Bourbon.
*Samedi, 11 février,*

### GRAND BAL PARÉ,

Prix d'entrée—Cavaliers, une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

☞ On trouvera dans l'intérieur de l'établissement un magasin de MASQUES et COSTUMES DE BAL, dans le goût le plus nouveau, pour les Dames et les Cavaliers. 10 f.

---

MAQUEREAUX.—800 barils et demi barils maquereaux nos. 1, 2 et 3, reçus par le brick Triton, de Portland, à vendre par
11 fév Wm. G. HEWES.

---

PETIT-MODELE D'UN RAIL-ROAD,

LES soussignés annoncent respectueusement aux dames et messieurs de la N.-Orléans et aux étrangers, qu'ayant obtenu du maire et du conseil de ville l'autorisation de s'établir sur la Place du Cirque, conformément à leur intention primitive ils ont établi à grands frais, leur

PETIT-MODELE D'UN RAIL-ROAD,
*pour lequel ils ont obtenu une patente.*

Le dessein des inventeurs est de montrer la possibilité de faire sur des coulisses construites comme celles-ci, *vingt milles à l'heure*, sans l'aide de *chevaux* ni de la *vapeur*, le voyageur pouvant, d'après la forme de la voiture, se conduire lui-même.

DEUX VOITURES

Sont en construction, et seront prêtes dans quelques jours; des affiches annonceront le jour fixé pour le commencement des expériences. Les soussignés, (propriétaires et ayant obtenu une patente) appellent l'attention des dames et messieurs de la N.-Orléans sur cet objet, et leur donnent l'assurance que l'expérience de cette utile invention, est un exercice aussi sain qu'amusant.

10 fév—3 DECKER & HIETT.

---

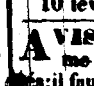

A LOUER, ou à prendre à bail, pour un terme de cinq ans, le terrain et les édifices joignant le Théâtre Américain, dans le haut, ayant 64 pieds de face sur environ 180 pieds de profondeur. Il s'y trouve une maison et un petit magasin. Pour plus amples informations, s'adresser à M. WALTON,
10 fév. Rue de la Douane, No. 14.

---

AVIS.—On désirerait trouver un jeune homme pour être dans un magasin de nouveautés; il faudrait qu'il connût bien cette partie et qu'il y eut déjà travaillé; on désirerait qu'il parlât l'anglais et le français; on lui donnerait un intérêt dans la vente. S'adresser au bureau de cette feuille. 9 fév—3

---

25 BARILS huile de Baleine rafinée, à vendre par
10 fév THAYER, HURD & CO.

---

POMMES DE TERRE.—200 barils de Lanbashire, reçus par le brick Ventere, vis-à-vis le marché aux légumes, à vendre à bord, ou par
10 fév THAYER, HURD & CO.

---

BILLET PERDU.—Il a été perdu hier vers 3 heures de l'après midi, dans la rue Toulouse, entre Chartres et Royale, un billet de $278, souscrit par J. Coulon & co, à l'ordre de E. Debergue, endossé par H. Landreaux fils et par H. Landreaux. Le dit billet daté le 1er. octobre, et payable 6 mois de date.

Le paiement de ce billet ayant été arrêté, le public est prévenu de ne pas le négocier. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au bureau de Landreaux & Chabert, rue Toulouse. No. 4. 30 déc—[illegible]

---

A VENDRE.—Quelques volumes du *Digeste général des Ordonnances du Conseil-de-Ville.* S'adresser au bureau de cette feuille.
10 fév—12

---

## VENTES A L'ENCAN.

☞ On trouvera deux colonnes d'avis d'encan sur la 4me. page.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu, jeudi, 16 février, à la bourse de Howlett, à midi précis, UN TERRAIN situé en cette ville, encoignure des rues Conti et Bourgogne, mesurant 29 pieds 9 pouces de face à la rue Conti, sur une profondeur de 24 pieds 3 pouces; de là ouvrant de 3 pieds 6 pouces sur une seconde profondeur de 25 pieds 9 pouces, en tout 60 pieds de profondeur sur la rue Bourgogne, ayant dessus une maison basse construite en maçonnerie et couverte en tuiles, les murs peuvent supporter un étage; composée de quatre grands appartemens, 2 cabinets, galerie et cave, une cuisine de 3 chambres, dont une face à la rue Bourgogne, et fonds de magasin, bâtis en briques &c.

Les conditions seront annoncées et un plan sera présenté à la vente. Paiement, $500 comptant, le surplus en trois termes égaux à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction.

11 fév

---

PAR ISAAC L. M'COY.

JEUDI, 16 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, sept TERRAINS contigus, avec les édifices qui s'y trouvent, situés à l'encoignure des rues Girod et Baronne, faubourg Ste.-Marie.

Le terrain no. 1, situé rue Girod, a 24 pieds 3 pouces de face, sur 191 pieds 10 pouces de profondeur, et ouvrant de 42 pieds 7 pouces dans le fond; avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Le terrain no. 2, contign, rue Girod, a 24 pieds 3 pouces de face sur 127 pieds 10 pouces de profondeur; avec les édifices qui s'y trouvent.

Le terrain no. 4, rue Girod, mesure 24 pieds 3 pouces de face, sur 102 pieds 10 pouces de profondeur.

Les terrains nos. 5 et 6, contigus, ont les mêmes dimensions que le précédent.

Les terrains nos. 7, forment l'encoignure des rues Girod et Baronne, ont 25 pieds de face à la première rue, 162 pieds 10 pouces de profondeur à la dernière; avec les améliorations qui s'y trouvent.

Le terrain no. 8, rue Baronne, contigu et joignant les profondeurs des nos. 4, 5, 6 et 7, ont 25 pieds de face sur 122 de profondeur.

Le plan, dressé par M. Pilié, est déposé à la Bourse. Ces terrains sont dans une partie florissante de la cité et près du nouveau canal et du bassin.

*Conditions*: 1, 2 et 3 ans, en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Christy, aux frais des acquéreurs. 11 fév

---

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, aujourd'hui, 11 du courant, à midi, à la Bourse, une mulatresse nommée Louisa, de 13 ans, parlant anglais et français; elle est saine et fortement constituée, créole du pays et pleinement garantie. Payable à 6 mois, en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente aux frais des acquéreurs. 11 fév

---

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu aujourd'hui, 11 du courant, à la Bourse, à midi, deux esclaves de prix, savoir: Anderson, de 25 ans, bonne cuisinière et acclimatée; Edward, mulâtre de 16 ans, excellent domestique. Ils sont tous deux garantis et ne sont vendus que parce que leurs maîtres n'en ont pas besoin. *Conditions*: 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 janv

---

*PAR ISAAC L. M'COY.*

CET après-midi, 10 du courant, à 5 heures, à la presse-à-vapeur de Palfrey, rue Camp, il sera vendu pour compte de qui il appartiendra,

*7 balles coton,*

endommagés à bord du bateau à vapeur Glenner.
Conditions comptant. 11 fév

---

HABITATION LIVAUDAIS.
PAR HEWLETT & RASPILLER.

LUNDI, 12 Mars prochain, à l'heure de midi, il sera vendu à la Nouvelle Bourse,

### 54 TETES D'ESCLAVES

*DES DEUX SEXES,*

Appartenant à la susdite habitation. Ils sont tous créoles ou dans le pays depuis long-temps, et parfaitement au fait du travail d'une habitation. Parmi ces esclaves il y en a plusieurs à talent, dont plus ample description sera donnée au moment de la vente.

Les termes sont: 1 et 2 ans en billets endossés à la satisfaction des fondés de pouvoir et hypothèque. Les actes de vente seront passés chez O. de Armas, notaire public.

9 février—28.

---

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu samedi, 11 du courant, à quatre heures de l'après midi, dans la rue Ursuline entre Royal et Bourbon, un superbe assortiment de meubles, composé d'armoires, de lits, bureaux, tables, sophas, &c.

Conditions; Comptant. 9 fév—3.

---

*PAR H. J. DOMINGON.*

IL sera vendu samedi, 11 du courant, à midi et demi précis, à la Bourse,

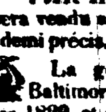

La goëlette WILD-CAT, de Baltimore. Elle a été construite en novembre 1829, et est enrégistrée à 51 tonneaux 25-95èmes, et tire 6 pieds lorsqu'elle est bien chargée. Elle marche très-bien et est parfaitement bien construite. On ne la vend que pour clôre un compte. L'encanteur soumettra l'inventaire et donnera les explications qu'on pourrait désirer, ainsi qu'à bord, entre les rues de la Douane et Bienville. 8 fév

---

*PAR ISAAC L. M'COY.*

SAMEDI prochain, 11 du courant, à midi, à la bourse, il sera vendu, les esclaves suivants savoir: *Isaac*, âgé d'environ 22 ans, bon draymant et laboureur, depuis 2 ans dans le pays, garanti seulement des titres. *Reuben*, forgeron, âgé d'environ 30 ans, capable de faire toute espèce de travail sur une habitation; il est acclimaté et pleinement garanti. *Conditions*: 6 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 10 fév.

---

LE DOCTEUR FITCH,

DENTISTE, demeure rue du Camp, No. 2, au-dessus du magasin de M. Prebyn.
28 janvier—4m

---

AUJOURD'HUI.

LOTERIE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

### NATCHITOCHES.

3me. classe de 1832.
*Le tirage aura lieu le Samedi 11 Février,*

GROS LOT

### 10,000 Piastres!!!!

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1 | LOT DE | $ | 3,000 | $ 3,000 |
| 1 | " | " | 1,500 | 1,500 |
| 1 | " | " | 1,000 | 1,000 |
| 1 | " | " | 800 | 800 |
| 1 | " | " | 623 | 623 |
| 6 | " | " | 500 | 3,000 |
| 6 | " | " | 300 | 1,800 |
| 6 | " | " | 200 | 1,200 |
| 156 | " | " | 50 | 7,800 |
| 156 | " | " | 20 | 3,120 |
| 624 | " | " | 8 | 4,992 |
| 7800 | " | " | 4 | 31,200 |

PRIX DES BILLETS

Billets Entiers........$ 4
Demi Billet............ 2
Quarts de Billet....... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.

23 janv J. B. FAGET, Directeur.